

# Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal (1639-1663) et de ses membres, accompagnée de notes historiques et critiques

## Les sources imprimées

Marie-Claire Daveluy

Volume 5, numéro 1, juin 1951

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/801694ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/801694ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Daveluy, M.-C. (1951). Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal (1639-1663) et de ses membres, accompagnée de notes historiques et critiques : les sources imprimées. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 5(1), 139-148. <https://doi.org/10.7202/801694ar>

## BIBLIOGRAPHIE

*Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal (1639—1663<sup>1</sup>) et de ses membres, accompagnée de notes historiques et critiques.*

### LES SOURCES IMPRIMEES<sup>2</sup>

#### *Liminaire*

Depuis plusieurs années, nous nous vouons à la recherche de matériaux en vue d'une histoire de la Société fondatrice de notre ville. Au sujet de ce groupement formé d'ecclésiastiques, de dévots, d'hommes et de femmes d'œuvres, nous avons parcouru beaucoup d'histoires générales et spéciales, des monographies locales, des lettres et des mémoires, en un mot les études les plus diverses du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Les résultats obtenus nous permettent de dresser, du moins en ce qui a trait aux imprimés, la bibliographie du sujet. Elle n'est pas définitive, loin de là. Quand une étude de ce genre peut-elle l'être? Des documents essentiels *semblent* n'avoir jamais été conservés: les procès-verbaux des assemblées de la Société, par exemple, dont nous retrouvons des passages à travers les récits des contemporains. Mais telle quelle, cette bibliographie, nous l'espérons, rendra service aux spécialistes et aux étudiants de l'histoire montréalaise. Celle-ci nécessitera bientôt la revision de plusieurs faits par des érudits faisant autorité et demeurés fidèles aux principes

---

1. Aucun document contemporain de l'événement ne vient appuyer la date de fondation de cette Société. Il faut procéder par voie de déduction. (Voir dans cette bibliographie les numéros 11 et 14 avec leurs commentaires et les références d'ouvrages mentionnant le fait).

2. Nous remettons à plus tard la publication d'une étude sur les sources manuscrites. D'ailleurs nous indiquerons dans le cas de documents publiés, où se trouvent les originaux; s'ils n'existent plus, à quelles copies authentiques on a eu recours.

de la critique historique. Qui ne souhaite la disparition des divergences de méthodes et de vues dans la présentation d'événements s'appuyant sur des textes reconnus de première main ? Il faudrait distinguer davantage entre les jugements des spécialistes et ceux des profanes en histoire, ou encore de ceux dont la formation historique manque de solidité, qu'il s'agisse de la petite histoire ou de quelque synthèse sur cette discipline du savoir.

Nous avons plaisir de présenter notre travail dans les pages d'une revue où s'exerce la vigilance du maître ès sciences historiques, le Chanoine Lionel Groulx. Peu se montrent aussi accueillants que notre rédacteur pour les travaux de la bibliographie. Peu reconnaissent, à son exemple, la nécessité de cette science auxiliaire de l'histoire qui demeure la clef de voûte de toute étude originale bien conduite. Elle économise en outre le temps des travailleurs; elle les délivre de cette crainte obsédante: découvrir, explorer *le connu*.

Nous diviserons la liste des documents diplomatiques et des travaux *publiés* en deux parties: I. — Écrits concernant l'histoire de la Société de Notre-Dame de Montréal. II. — Écrits concernant les membres de la Société. — Le classement des pièces et des livres suivra l'ordre chronologique.

Marie-Claire DAVELUY

#### *Abréviations*

*Nous n'emploierons que des abréviations courantes, telles que: p. pour page pl. pour planche; t. ou vol. pour tome ou volume; etc. Il en sera de même pour les signes critiques, tels que: les crochets carrés [ ] pour tout mot ou phrase que nous ajouterons nous-même dans un texte; ou encore, l'emploi des parenthèses pour tout mot ou phrase explicative; etc. Enfin, tous connaissent des locutions latines comme [sic], ainsi; ou, encore, circa, autour, environ; passim, ici et là, etc.*

### I. — ÉCRITS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL

(1639—1663)

1. — 1640 (7 août). — *Donation et Transport de la Concession de l'île de Montréal*, par M. Jean de Lauzon aux Sieurs Chevrier de Fancamp et Le Royer de La Dauversière. (Document reproduit parmi les pièces justificatives (No XVI) faisant suite à *l'Histoire du Montréal* [ par

François Dollier de Casson, p.s.s. ], éditée avec des apostilles par Pierre Margry, archiviste de France, et des notes et appendices de Jacques Viger, fondateur de la Société historique de Montréal. Montréal, 1868, p. 246-248. (*Mémoires de la Société historique de Montréal*, 4e livraison).

N.B. L'original de cette *Donation* est demeuré entre les mains des Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il existe aux Archives du Séminaire de Montréal, depuis 1664, une copie notariée, collationnée sur l'original, que M. de Bretonvilliers, 2e supérieur général de Saint-Sulpice, expédia au Canada à cette date. M. Viger en a reproduit les clauses essentielles dans l'édition de l'*Histoire du Montréal* qu'il annotait. L'acte de *Donation* du 7 août 1640 fut annulé peu après cette date par la Compagnie de la Nouvelle-France. Le donateur, n'ayant pas rempli les conditions imposées lors de la *Cession de l'île*, en 1636, se trouvait par le fait déchu de la possession. On trouvera une copie, — où il y a des omissions, mais de peu d'importance, — de la *Cession* du 15 janvier 1636 à Me Jacques Girard, seigneur de la Chaussée, dans l'*Histoire du Montréal*, ci-dessus décrite, p. 243; aussi une copie du *Transport* de la même *Concession* à M. Jean de Lauzon, par Jacques Girard de la Chaussée, le 30 avril 1638, p. 246. M. de la Dauversière avait accepté la *Donation* du 7 août 1640, en son nom et en celui de Pierre Chevrier de Fancamp, absent. Il dut produire une *Procuration* que celui-ci lui avait consentie, à La Flèche, le 12 juillet 1640, devant Pierre de Laforest, notaire. Le Père Charles Lallemand, jésuite, accompagnait M. de la Dauversière dans ce second voyage en Dauphiné. Le religieux parvint à vaincre l'opposition de M. de Lauzon. Il avait refusé jusqu'ici de vendre l'île de Montréal.

2. — 1640 (7 août). — *Acte par lequel M. de Lauzon cède le droit de navigation sur le fleuve Saint-Laurent*, à MM. Chevrier de Fancamp et Le Royer de la Dauversière (Dans *Ibid.*, p. 248-249).

N.B. Acte annulé en même temps que le précédent. Pour l'histoire de ce document, voir la note du numéro 1. Les circonstances en sont les mêmes.

3. — 1640 (17 décembre) — *Concession d'une partie de l'île de Montréal faite par la Compagnie de la Nouvelle-France* [à MM. Pierre Chevrier de Fancamp et Jérôme Le Royer de la Dauversière] (Voir *Edits, Ordonnances royaux...* Québec, 1803-1806, vol. I, p. 80. — *Ibid.*, 1854-1856, vol. I, p. 20-24.)

N.B. L'original est demeuré entre les mains du Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, depuis 1663. On expédia au Canada, l'année suivante, une

copie notariée, collationnée sur l'original. Le titre de la pièce manque d'exactitude dans les copies des deux éditions des *Édits et Ordonnances*. Nous l'avons rétabli ci-dessus, entre crochets carrés, car ce n'est pas à la Compagnie de Saint-Sulpice, alors inexistante (en 1640), que fut cédée l'île, mais à la Société de Notre-Dame de Montréal pour laquelle agissaient MM. de la Dauversière et de Fancamp.

Un autre acte de *Concession* fut signé le 17 décembre 1640 par la Compagnie de la Nouvelle-France et Messieurs de la Dauversière et de Fancamp. Ceux-ci recevaient en toute propriété, justice et seigneurie, à perpétuité, une étendue de terre de deux lieues de large, le long du fleuve Saint-Laurent, à partir de l'embouchure de la rivière de l'Assomption sur six lieues de profondeur. Cette terre fut connue, beaucoup plus tard, sous le nom de Saint-Sulpice. En 1640, cette *Concession* aux Messieurs de Montréal avait pour but de dédommager ceux-ci des restrictions apportées dans l'Acte du 17 décembre. Car ces Messieurs auxquels M. de Lauzon avait cédé l'île de Montréal *en entier*, n'en possédaient maintenant qu'une partie. La Compagnie de la Nouvelle-France s'était réservé la tête de l'île de Montréal dans l'espoir d'y établir un comptoir de commerce avec les Sauvages.

4. — 1640 (17 décembre). — *Articles présentés par les Associés de Montréal à MM. de la Compagnie de la Nouvelle-France.*

N.B. La pièce originale contenant les engagements du 17 décembre nous paraît perdue. M. Faillon, dans son *Histoire de la Colonie française*, 1865—1866, tome 1, p. 401—403, nous présente un texte dont la rédaction est postérieure de plusieurs années à celui du document primitif. L'orthographe, la disposition des articles, surtout des détails trop précis pour avoir été fournis en 1640, sur les Messieurs de Saint-Sulpice que M. Olier n'avait pas encore réunis en vue de sa fondation, ne témoignent guère, en faveur d'une copie collationnée sur l'original. Néanmoins, nous trouvons dans le texte de M. Faillon la substance des articles présentés le 17 décembre, dont on repère les traces dans beaucoup de pièces et d'imprimés de l'époque. Tous concordent parfaitement. M. Faillon donne cette référence assez vague sur le texte qu'il a publié: *Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris.*

5. — 1641 (mai). — *Le Dessain de Montréal dressé par M. de la Dauversière, à la Rochelle, en mai 1641.*

N. B. L'écrit de M. de la Dauversière fut exécuté en plusieurs copies manuscrites comme en témoigne l'*Histoire du Montréal* (éd. Flenley. Toronto, 1928). Aucune ne paraît avoir été conservée, du moins l'état actuel des recherches ne nous permet de signaler aucune de ces copies manuscrites. Mais nous pouvons en reconstituer presque le texte d'après les récits des documents et

des imprimés de l'époque, tels: la *Relation du Père Vimont* (Paris, 1642); les *Véritables motifs...* ([ Paris ], 1643); et l'*Histoire du Montréal*, ci-dessus mentionné.

6. — 1641 (9 mai). — Renaudot (Théophraste). — Recueil /des/ Gazettes,/ Nouvelles, /Relations,/ extraordinaires,/ Et autres récits des Choses/ avenues toute l'année] mil six cents quarante-un./ Par Théophraste Renaudot/ Conseiller et Médecin du Roy, Commissaire / général des pauvres, Maistre, Intendant/ général des Bureaux d'Adresse/ de France./ [ Ornement typographique. ] / A Paris,/ Au bureau d'adresse, rue de la Calendre,/ au grand Coq./ M.DC.XLII./ Avec privilège./ No 56, p. 290-291.

N.B. Ce texte de neuf lignes nous donne la date du départ de la plus grande partie de la recrue de Montréal qui s'embarquait sur deux vaisseaux "à La Rochelle, le 9 may 1641, par le soin du Sieur de S. Christophe..." Nous avons transcrit le passage d'après l'édition originale de l'ouvrage à la Bibliothèque Nationale, à Paris, durant notre séjour en 1949. Pour les autres détails sur cette première recrue des Messieurs de Montréal, consulter les *Véritables Motifs* de 1643, ci-dessous décrits, No 14; aussi la *Relation* de l'année 1641, celle également de l'année 1642, où l'on mentionne même l'envoi de vivres, d'outils en 1640. Pour le 3<sup>e</sup> vaisseau parti de Dieppe en 1641, on se référera de nouveau aux *Véritables Motifs...*

7. — 1641. Vimont (R.P. Barthélémy) S.J. 1594—1667.

Relation/de ce qui s'est passe/ en la Nouvelle France,/ ès années 1640 et 1641./ Envoyée au R.P. Provincial de la/ Compagnie de Iesus, de la Province de France./ Par le P. Barthelemy Vimont de la mesme/ Compagnie, Supérieur de la Residence de Kebec./ [ Ornement typographique: marque de l'imprimeur ] / A Paris, / Ches [ sic ] Sebastien Cramoisy, Imprimeur ordinaire / du Roy, ruë S. Iacques, aux Cigognes./ M.DC.XLII.] Avec Privilege du Roy./ 1f.-10-216-104p. 170 x 110 mm.

N.B. Edition originale. Reliure d'époque en parchemin. Au dos, le titre du relieur porte: Rel. de/ Cana/da, 1640/ 1641. On signale, aux pages 202-203, l'arrivée, en 1641, mais sans qu'on en indique le mois et le jour, "des hommes de Messieurs de Montréal"; puis, avec un retard qui étonna tout le monde, au milieu d'octobre certainement, le 3<sup>e</sup> vaisseau portant M. de Maisonneuve "qui commande tous ces hommes". Nous avons consulté l'exemplaire de l'éd. originale de 1640—1641, à la Bibliothèque Municipale de Montréal. Cette institution possède 36 éditions originales sur les 41 *Relations* allant de 1632 à 1672. Il faut se souvenir que les *Relations* de 1640 à 1642 furent compilées par le Père Le Jeune, sous l'autorité du Père Vimont, son supérieur.

## 8. — 1641 — Rôle des embarquements.

N.B. Aucune pièce officielle concernant les premiers embarquements à Dieppe et à La Rochelle de 1641 à 1653 n'a pu être retracée jusqu'à ce jour. Pourtant les rôles d'embarquement furent fidèlement remis à la Compagnie de la Nouvelle-France suivant les conditions de la *Concession* de décembre 1640. Où se trouvent les Archives de la Compagnie de la Nouvelle-France? Tout au plus peut-on recueillir, dans les *Relations des Jésuites* (années 1641—1643) et les *Véritables Motifs...*, 1643, p. 29—36 (de l'édition originale), quelques détails, sur l'embarquement des recrues des Messieurs de Montréal pour les années 1641—1643. Si nous recourons aux études de nos historiens modernes, ce sera pour constater avec eux la pénurie des documents originaux. M. Failon, dans son *Histoire de la Colonie française*, 1865—1866, et plus tard M. Edouard-Zotique Massicotte, pour ne citer que deux spécialistes sur cette époque, se sont livrés à des recherches minutieuses autour des recrues montréalaises, de 1641 à 1653. On voudra bien se référer à leurs ouvrages. M. Massicotte a publié une liste des *Colons de Montréal*, année par année, de 1642 à 1667, en s'appuyant sur les quelques autorités accessibles, dans les *Mémoires de la Société royale*, 3e série vol. 7, année 1913; puis la même liste, révisée, fut publiée dans le *Bulletin des Recherches historiques* (Québec, année 1927, vol. 33, 9 livraisons successives).

## 9. — 1642. — Vimont (R.P. Barthelemy) S.J., 1594—1667.

Relation/ de ce qui s'est passé/ en la/ Nouvelle France/ en l'année 1642./ Envoyée au R.P. Jean Filleau/ Provincial de la Compagnie de Iesus/ en la Province de France./ Par le R.P. Barthélemy Vimont de/ la mesme Compagnie, Supérieur de la Residence de Québec./ [Ornement typographique: marque de l'imprimeur]./ A Paris,] chez Sébastien Cramoisy, Imprimeur ordinaire] du Roy, ruë S.Iacques, aux Cigognes./ M.DC.XLIII./ Avec Privilege du Roy./ ff.-10-191-170 pages. 170 x 110 mm.

N.B. Edition originale. Reliure d'époque en parchemin. Au dos, le titre du relieur porte: Rel: de/ Canada/ 1642./ L'exemplaire consulté appartient à la Bibliothèque Municipale de Montréal. La *Relation* de 1642 constitue un document imprimé de première main sur les faits et gestes de la Société de Notre-Dame de Montréal durant l'année 1642. Le Père Le Jeune, compilateur de la Relation, sous l'autorité du Supérieur, le Père Vimont, était à Paris en 1642 jusqu'au printemps, alors qu'il s'embarquait pour arriver à Québec en juillet de la même année. Le Père Le Jeune et le Père Vimont furent des témoins oculaires véridiques et exacts de tout ce qui se passa à Paris et au Canada relativement à l'œuvre primordiale de la Société: la fondation d'une colonie d'apôtres à Montréal pour procurer la conversion des sauvages. La lettre d'un Associé au Père Vimont, insérée dans le Chapitre

IX intitulé: *Du dessein des Messieurs de Montréal*, fut apportée de France par le Père Le Jeune. Pièce précieuse qu'on aime à isoler afin de mieux l'analyser. I. — On y mentionne la première réunion officielle de la Société à Notre-Dame de Paris, le 27 février 1642. Auparavant, il y avait eu des entrevues entre les quelques premiers associés, mais la maladie de M. Olier (de l'automne de 1639 à la fin de l'année 1641) vint paralyser toute action commune. Tout retomba sur M. de la Dauversière que secondait de son mieux M. de Fancamp. II. — On constate dans la *Lettre* précitée le grand effort de recrutement accompli entre décembre 1641 et février 1642: 35 membres sont groupés à Paris; trois dans la Nouvelle-France. III. — On y apprend encore la consécration solennelle de l'île à la Sainte-Famille, sous la protection particulière de la Sainte Vierge. IV. — Enfin, on sait que tous discutent, en cette assemblée mémorable, de la conversion des sauvages, de leur rassemblement dans l'île, où l'on bâtit des maisons pour les loger, où on défrichera la terre pour les nourrir, tout en songeant à établir des Séminaires pour les instruire et un Hostel-Dieu pour secourir leurs malades.

10. — 1642. — [ Extrait des *Mémoires autographes de M. Olier*, publié par Mgr Louis Prunet, dans sa biographie de *Sebastien Zamet*, évêque-duc de Langres, pair de France (1588—1655). Paris, Picard, 1912, pièce justificative XXII, p. 493-495. ]

N.B. M. Olier commença à écrire ses *Mémoires* sur l'ordre de son directeur, le Père Bataille, O.S.B., en 1642. Ils allaient former 80 cahiers que le bénédictin remittra à M. de Bretonvilliers à la mort de M. Olier. Ils n'ont jamais quitté les archives sulpiciennes. Cependant certains faits mentionnés au début du journal de M. Olier, sont antérieurs à l'année 1642. Nous en sommes avertis par le millésime placé en marge par l'auteur. Ainsi, pour l'année 1636, M. Olier raconte sa vision du 2 février, qui fut, on le sait, un premier appel vers les missions lointaines. L'auteur dit entre autres choses à ce sujet: "Je ne savais point même qu'on chantât si souvent ces paroles [ *lumen ad ad revelationem gentium* ] dans l'Église ce jour-là [ 2 février 1636 ], et ne m'en suis aperçu que *quelques années après*, étant instruit des biens qui se font en Canada, peuples gentils, et me trouvant lié de *société comme miraculeuse à celui à qui Notre-Seigneur a inspiré le mouvement et commis l'entreprise de Ville-Marie*, ville qui se va bâtir dans l'île de Montréal..."

Voilà qui démontre que la première rencontre entre M. Olier et M. de la Dauversière eut lieu *quelques années après 1636*, deux ou trois au moins, ce qui ramène le fait en 1638, mieux en 1639, peu de temps en tout cas, avant la fondation de la Société de Notre-Dame de Montréal.

Nous avons comparé nous-même les pages citées par Mgr Prunet dans son ouvrage, avec celles du manuscrit original des *Mémoires* (tome 1), conservé au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Le texte original et la copie imprimée sont identiques.



11. — 1642 (Janvier ou février?). *Lettre des Associés de Montréal au pape Urbain VIII.*

N.B. Une copie du texte latin original a été publiée dans l'*Histoire du Montréal*, 1869, éd. Margry-Viger, appendice XVII, p. 252-255. Elle avait été transcrite d'après une copie manuscrite conservée aux Archives fédérales, à Ottawa, document rapporté des Archives départementales de Seine et Oise, à Versailles, en France, où l'on conserve un très ancien texte de la *Lettre*. Où se trouve l'original? A Rome, nulle trace, ni aux Archives de la Propagande, ni à la Pénitencerie (où elle aurait pu échouer à cause des indulgences demandées dans la missive), ni aux Archives du Vatican. Nous avons fait récemment, en compagnie de Sœur Mondoux, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, de nombreuses recherches à ces divers bureaux d'archives. A Versailles, le vieux texte contemporain que nous citons ici repose toujours dans le carton intitulé: *Récollets de Saint-Germain* (non de Saint-Denis comme l'inscrit parfois M. Faillon et d'autres historiens). Une traduction française de la *Lettre* (d'après quelle copie?) est donnée par M. Faillon dans son *Histoire de la colonie française* (tome I, p. 469-471). Ce document est important en ce qu'il fixe la date de la fondation de la Société de Notre-Dame de Montréal. "Il s'est écoulé déjà quatre ans, rapporte la *Supplique des Associés au pape*, depuis que... plusieurs personnes... sont entrées dans cette Compagnie..." La pièce conservée à Versailles n'est ni signée, ni datée, il est vrai, mais les indulgences et les faveurs spirituelles qu'on y sollicite, ont été octroyées durant l'été de 1643, comme en témoigne un passage des *Véritables Motifs* (p. 36 de l'éd. originale ci-dessous décrite, no 14). Cet ouvrage porte le millésime de 1643, le calcul devient facile. Nous sommes reportés à 1639, à l'époque où MM. de la Dauversière et Olier se rencontraient pour la première fois, à Paris, chez le Chancelier Séguier, non à Meudon, au Château des Lorraine, qui en étaient toujours les propriétaires, et depuis un siècle. Nous espérons pouvoir prouver le fait quelque jour aux lecteurs de la Revue.

12. — 1643 (21 février). *Lettre du roi Louis XIII à M. de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France.*

N.B. La copie insérée par M. Faillon dans son *Histoire de la colonie française* (tome I, p. 485-486) a été transcrite d'après la copie notariée du 20 avril 1643 "conservée, nous apprend cet historien, aux Archives du Séminaire de Montréal". C'est pour donner communication de la missive royale que M. de Montmagny se rendit à Montréal, en juillet 1643. Il annonçait également aux colons que Sa Majesté gratifiait la Société de Notre-Dame de Montréal, d'un beau navire "*le Notre-Dame*" qui fera chaque année le voyage, aller et retour, de France au Canada. (Voir aussi l'*Histoire du Montréal* (éd. Flenley, Toronto, 1928, p. 110).

13. — 1643 (mars et juillet). [ *Assemblées des Membres de la Société de Notre-Dame de Montréal* ].

N.B. M. Faillon dans la *Vie de Sœur Bourgeois* (Ville-Marie, 1853, tome 1, p. XLVIII) donne des détails sur ces réunions qu'il a puisés dans les *Mémoires autographes* de M. Olier, tome III, p. 553-569, pour l'assemblée de mars; et, *Ibid.*, tome II, p. 48, pour la réunion de juillet. On trouve aussi dans les *Véritables motifs* (éd. orig. p. 34-35), un aperçu des faits survenus dans la Société, à l'assemblée de mars, où est consignée la guérison extraordinaire de Madame Louis d'Ailleboust qui s'y trouvait présente, et se sentit rétablie dès qu'elle eut fait la promesse de ne plus s'opposer au départ de son mari pour la Nouvelle-France. Elle se résolut même à l'accompagner ainsi que sa sœur. Nous savons qu'ils débarquèrent tous trois, en Nouvelle-France, au mois d'août 1643. (Voir la *Relation pour l'année 1643*).

14. — 1643. — Les /Véritables Motifs/ de/ Messieurs et Dames/ de la Société/ de Notre Dame/ de Monreal [ sic ]./ Pour la conversion des Sauvages de la/ nouvelle France./ S.L. [ Paris ], M.DC. XXXXIII./ lf., 127 pages. 215 x 165mm.

N.B. Édition originale, sans nom d'éditeur ni de lieu, mais "vraisemblablement à Paris", déclarent les historiens. Un exemplaire de l'éd. originale se trouve maintenant à la Salle Gagnon de la Bibliothèque Municipale de Montréal. M. Léo-Paul Desrosiers, bibliothécaire en chef, l'achetait récemment. Ce joyau, pour notre ville principalement, faisait partie de la riche collection de Canadiana de M. P.W. Witton, de la ville de Hamilton (Ontario). De cet ouvrage rarissime, l'on ne connaît, à ce jour, en Europe comme en Amérique, que six exemplaires: 1. à la Bibliothèque Nationale de Paris; 2. dans la collection de feu James Comley McCoy (où se trouve cet exemplaire? pas aux États-Unis, en tout cas, il y a 5 ans encore); 3. à l'Université de Harvard (Mass. U.S.A.); 4. à la New York Public Library, Collection James Lennox; 5. à la Bibliothèque de Huntington, San Marino (Cal., U.S.A.); 6. à la Bibliothèque Municipale de Montréal.

"Ce mémoire, écrit l'abbé Hospice-Anthelme Verreau, est comme l'acte authentique qui atteste à la fois la naissance de notre ville et la noblesse de son origine". (Voir l'édition canadienne des *Véritables Motifs* publiée à Montréal en 1880, et faisant partie des *Mémoires de la Société historique de Montréal*, neuvième livraison. Elle s'accompagne d'une savante introduction de 40 pages, par l'abbé Verreau, président à cette date, de la Société historique de Montréal, et l'un des meilleurs érudits de son temps).

Les *Véritables Motifs* se retranchent derrière l'anonymat. M. Faillon les attribue à Elie Laisné de la Marguerie, un associé de Montréal et un des premiers directeurs de la Société. Il délaissait la magistrature pour le sacerdoce, après la mort de sa femme. Cet ami de saint Vincent de Paul, ce pro-

tecteur de la célèbre Marie Rousseau, cette mystique conseillère de M. Olier, était ordonné le 18 février 1640, comme en témoigne une lettre du saint (*Correspondance...* éd. Pierre Coste, lettre 433, tome II, p. 28). L'abbé Verreau, d'autre part, y reconnaît le style et la discrète réserve de Jean-Jacques Olier, fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice. Récemment, en 1936, Dom Albert Jamet, D.S.B., dans une plaquette intitulée: *Jérôme Le Royer de la Dauversière et les Commencements de Montréal*, y voyait la composition du plus grand homme d'œuvres peut-être, du XVII<sup>e</sup> siècle, le baron Gaston de Renty, un associé de Montréal dès 1639, croit-on. Il nous paraît que la perspicacité de l'abbé Verreau doit rester victorieuse: M. Olier a rédigé les *Véritables Motifs*, aidé de M. de la Dauversière, dont on retrouve presque le *Dessain de Montréal* qu'il dressait, en 1641, à la demande de Jeanne Mance, à La Rochelle.

(à suivre)

Marie-Claire DAVELUY

## Honneurs à deux membres-correspondants de l'Institut

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LANGRES

MUSÉES DE LANGRES

Langres, le 5 avril 1951.

Révérrende Sœur, [ Sœur Mondoux, de l'Hôtel-Dieu de Montréal ]

J'ai l'honneur et le plaisir de vous informer que notre Société Historique et Archéologique, dite Société des Amis du Vieux-Langres, vous a élue membre d'Honneur, ainsi que Mlle Claire Daveluy, dont j'ignore l'adresse, et que vous voudrez bien en avvertir.

Ainsi se trouve créé un nouveau lien, un lien officiel, entre la patrie de Jeanne Mance et sa ville d'adoption.

Notre désir serait de voir notre Société qui a pour mission de maintenir la tradition dont Jeanne Mance est une des plus pures illustrations, se prolonger dans sa ville et son pays adoptifs et nous vous serons infiniment reconnaissants de la faire connaître et de lui recruter des adhérents, ce qui nous permettra de travailler à notre œuvre commune: organiser une commémoration Jeanne Mance en 1952 et créer un Musée.

Veillez, je vous prie, Révérrende Sœur, être notre interprète auprès de Mlle Daveluy et agréer mes sentiments de respect les plus dévoués.

Signé:

Hubert Gillot.